

Lancement de l'appel à projets « Adaptation au changement climatique »

La Ville de Paris et Paris&Co lancent un appel à expérimentations de solutions innovantes pour anticiper et relever le défi de l'adaptation au changement climatique.

Face aux évolutions climatiques à venir, Paris devra faire face à des enjeux environnementaux spécifiques : vagues de chaleur, inondations, raréfaction des ressources en eau à l'échelle du bassin Seine Normandie, etc. et doit ainsi mettre en œuvre des solutions pour adapter la ville au changement climatique. « Le lancement d'un appel à expérimentations dédié à l'adaptation est une nouvelle démonstration de l'engagement fort de la Ville de Paris pour lutter contre le dérèglement climatique et construire la ville de demain » explique Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris chargée du développement durable, de l'environnement, de l'eau et du Plan Climat Energie Territorial.

Mené par Paris&Co, cet appel à expérimentations a ainsi pour but de faire émerger des projets innovants, capables d'apporter des réponses concrètes à ces enjeux autour de quatre grandes thématiques : le rafraîchissement, l'économie des ressources en eau, le renforcement du lien social et la modularité des espaces et des modes de vie. Pour les porteurs de projet, c'est une opportunité de tester leurs solutions ainsi que leurs modèles économiques à l'échelle de la ville. « Nous voulons faire de la ville un laboratoire à ciel ouvert pour soutenir l'innovation et répondre aux grands défis du XXIème siècle » ajoute Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

« L'évaluation que nous mènerons sur ce programme apportera des éléments concrets à la prise de décision, quant à la capacité des solutions testées à renforcer la résilience du territoire, limiter les dommages et préserver la qualité de vie de tous face à cette menace. » souligne Albane Godard, responsable de l'activité expérimentation (Urban Lab) de Paris&Co.

Calendrier de l'appel à expérimentations

- Lancement de l'appel à expérimentations : 20 octobre
- Réunion d'information / Meet-up : 22 novembre
- Date limite de dépôt des candidatures : 19 décembre
- Sélection et auditions : janvier - février 2017
- Déploiement : à partir d'avril 2017

Sélection des expérimentations

Les lauréats seront sélectionnés par un comité constitué d'élus, d'experts et des partenaires de l'appel à expérimentations (ADEME, Agence Parisienne du Climat, Eau de Paris, 100 Resilient Cities). Les projets retenus pourront être éligibles, sous conditions, au Fonds Paris Innovation Amorçage, créé par la Ville de Paris et BPI France.

Informations complémentaires sur l'appel à expérimentations :

<http://expe.parisandco.com/projet/214> ou urbanlab@parisandco.com

Contacts presse :

Ville de Paris / Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Paris&Co / Catherine Bathie / 01.79.97.87.06 / catherine.bathie@parisandco.com

Paris&Co / Elsa Sidawy / 06.85.31.94.36 / elsa.sidawy@parisandco.com